



Cinq ans depuis le Progrom au Kosovo-Metohija

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 18 mars 2009

[Radio Srbija](#) 18 mars 2009

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LES BALKANS](#)

A l'occasion du cinquième anniversaire de la plus grande attaque sur les Serbes au Kosovo-Metohija depuis l'établissement de l'administration internationale, le ministre pour le Kosovo-Metohija au gouvernement de Serbie, Goran Bogdanovic, a déclaré pour Radio Serbie Internationale que la Serbie s'attendait à ce que la Kfor, la MINUK et la mission Eulex établissent le règne des droits, assurent la paix et la liberté pour tous les citoyens de la province serbe du Sud. Il a constaté que c'était le plus grand échec de la communauté internationale depuis 1999 en ce qui concerne les efforts investis en vue de créer dans la province serbe du Sud une société multiethnique. Notre journaliste Jelica Tapuskovic s'est entretenue avec le ministre.

✘ Le motif pour la violence sur les Serbes au Kosovo-Metohija, que les officiels de l'OTAN et de l'ONU ont qualifiée de nettoyage ethnique, a été le noyade de trois garçons albanais dans le village de Cebra à proximité de Kosovska Mitrovica, mais aussi la campagne des médias albanais qui accusait les Serbes locaux de leur mort. Bien que l'enquête ait constaté que les accusations étaient erronées, cela n'a pas empêché les Albanais de poursuivre la violence. Lors des conflits, 19 personnes sont mortes - huit Serbes et onze Albanais et 950 personnes ont été blessées. La violence s'est propagée très vite au territoire entier du Kosovo et dans le même temps, en raison des événements dans cette partie du territoire serbe, à Belgrade et à Nis ont commencé les protestations lors desquelles des mosquées ont été incendiées. En deux jours, les 17 et 18 mars, les Albanais qui vivent dans la province serbe du Sud ont expulsé environ quatre mille personnes de leurs foyers de toutes les parties du Kosovo. Six enclaves et neuf villages serbes ont été ethniquement nettoyés, environ 900 maisons serbes, dix écoles, des centres médicaux, une poste et 15 cimetières serbes ont été détruits et incendiés. Outre cela, 35 églises et monastères dont 18 sont considérés comme monuments de la culture ont été détruits, et environ 740 ouvrages en propriété des Serbes et d'autres non-Albanais ont été pillés. Bien que l'armée de la Serbie-et-Monténégro de l'époque ait proposé de l'aide à l'OTAN dans l'engagement lors de l'apaisement de la violence, cette proposition a été rejetée. Selon le ministre pour le Kosovo-Metohija, Goran Bogdanovic, les attaques sur les enclaves serbes ont surpris les forces internationales aussi qui s'y trouvaient et qui ont réagi tard à la violence.

„Je rappellerai qu'il s'agit d'une action terroriste globale bien préparée qui n'a eu qu'un but - d'expulser les Serbes et les non-Albanais restants du territoire entier du Kosovo-Metohija et de créer une espace ethniquement pur en vue de la proclamation de l'Etat indépendant du Kosovo“, a déclaré le ministre Bogdanovic.

A ces événements que les officiels internationaux ont qualifiés d'action orchestrée, bien organisée et bien préparée des séparatistes albanais, ont participé plusieurs dizaines de

milliers d'Albanais et seulement 260 d'entre eux ont été arrêtés. Sur ce nombre, 143 Albanais du Kosovo ont été condamnés. Le plus important parmi eux a été Sami Lustaku, ancien commandant de l'UCK. Cependant, l'acte d'accusation contre lui n'a jamais été dressé. Le procureur international a dressé le 29 septembre 2004 le premier acte d'accusation contre six Albanais de Gnjilane, et le Tribunal départemental à Gnjilane a condamné en mai ces six personnes à la peine totale de 38 ans de prison. Le ministre Bogdanovic a souligné qu'il y avait toujours de la raison pour l'inquiétude car les principaux organisateurs n'ont pas été identifiés et ceux qui ont été sanctionnés ont obtenu les peines peu rigoureuses, même au-dessous du minimum légal ou il s'agit des peines avec sursis, et l'OSCE non plus n'est satisfaite pas d'une telle situation car même 40% des cas n'ont pas été traités de délit pénal.

„Un très petit nombre de personnes expulsées ont regagné leurs foyers. Je vous rappellerai qu'au cours de ce pogrom plusieurs enclaves ont été littéralement ethniquement nettoyées et aujourd'hui encore il n'est pas permis à ces Serbes de revenir chez eux, de labourer leurs biens et de vivre de leur travail. Il est tout simplement incompréhensible qu'il n'est pas permis aux Serbes de revenir aux milieux urbains tels Gnjilane, Pristina, Urosevac et d'autres villes d'où ils ont été expulsés non seulement en 2004, mais en 1999 et 2000 aussi“, a indiqué Bogdanovic.

La terreur des extrémistes albanais a été condamnée formellement par le Conseil de sécurité de l'ONU et les officiels européens, mais il n'y a eu aucune sanction contre les Albanais du Kosovo qui ont été même récompensés, quatre ans plus tard par la reconnaissance illégale de l'indépendance unilatéralement proclamée du Kosovo-Metohija.

La source originale de cet article est [Radio Srbija](#)
Copyright © [Global Research](#), [Radio Srbija](#), 2009

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca